



Crédits photo : FADEAR

## POURQUOI LES DÉFENDRE ?

Les produits fermiers sont intéressants à de nombreux égards. Produits intégralement sur la ferme, ils échappent au phénomène de standardisation et permettent de répondre aux attentes sociétales pour plus de typicité et de diversité. Ils présentent souvent un fort intérêt nutritionnel, comme les fromages au lait cru qui, n'ayant pas subi de traitement thermique, sont bénéfiques pour la flore intestinale.

Un produit fermier est par définition l'aboutissement d'un long processus qui implique la maîtrise de toutes les étapes de fabrication. Le producteur est donc pleinement investi dans la qualité du produit fini. Il en résulte une attention accrue portée à la qualité de toutes les composantes de la production : qualité de l'eau, de l'alimentation animale et de l'environnement de production dans son ensemble. Ce type de production, ancré dans les territoires, offre une grande autonomie aux producteurs tout en favorisant les liens avec les consommateurs et les autres producteurs.



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de répartition et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

### CONTACTER LA CONF'

✉ : [contact@confederationpaysanne.fr](mailto:contact@confederationpaysanne.fr)  
🌐 : [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)  
☎ : 01 43 62 04 04



## PRODUITS FERMERS

## NOS PROPOSITIONS POUR LES PAYSANNES ET LES PAYSANS



Crédits photo : Andréa Blanchin



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



Crédits photo : Georges Bartoli

## UNE IMAGE CONVOITÉE... ET MENACÉE !

Les produits fermiers sont prisés pour leur qualité et leur spécificité. Ils permettent souvent aux producteurs de bénéficier d'une valeur ajoutée suffisante pour dégager un revenu décent. Ce succès mérité attise les convoitises, et les tentatives de l'industrie pour détourner l'image fermière ou affaiblir le terme « fermier » sont récurrentes. Les industriels ont récemment fait inscrire dans la loi la possibilité d'apposer la mention « fermier » sur des fromages affinés en dehors de la ferme, sans conditions de volume, de filière ou de territoire ! Et ce malgré une forte mobilisation de la Confédération paysanne qui a remis une pétition ayant récolté plus de 35 000 signatures, preuve que paysan-ne-s et consommateur-ice-s sont attachés au caractère réellement fermier des produits.

Nous demandons donc une définition claire des produits fermiers, dont toutes les étapes de fabrication doivent être réalisées à la ferme, et intégrant des critères de taille d'exploitation, de taille d'atelier de production et l'interdiction des productions animales « hors sol » sans parcours.

## POUR UNE RÉGLEMENTATION ADAPTÉE

Arrêté biosécurité pour les éleveurs de volailles, taxes et règles sanitaires identiques pour les meuniers industriels et les paysans-meuniers, règles d'étiquetage nutritionnel faites pour les produits standardisés, etc. On ne compte plus les réglementations élaborées pour l'industrie qui s'appliquent également, parfois à dessein, aux producteurs fermiers. Alors que toujours plus de scandales frappent l'industrie agroalimentaire, les produits fermiers, plus vertueux sur les plans nutritionnel et environnemental, se retrouvent soumis à des règles complètement inadaptées.

Nous demandons :

- La création d'un « Office fermier » à FranceAgrimer pour faire valoir la spécificité de la production fermière dans les nouvelles politiques et réglementations.
- Des réglementations adaptées aux productions fermières et la simplification de certains guides de bonnes pratiques notamment en instaurant la possibilité de décrire librement ses pratiques dans les plans de maîtrise sanitaire : le bon sens n'entre pas dans des cases !

## DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PLUTÔT QUE DES SANCTIONS !

Lors de contrôles sur les fermes, l'interprétation des contrôleur-euse-s peut être très variable. Il n'est pas rare de tomber sur un contrôleur particulièrement zélé et peu renseigné sur les contraintes spécifiques à la production fermière, en particulier dans les régions où les productions fermières sont moins développées et où les contrôleurs sont habitués aux grosses unités industrielles. A la Confédération paysanne, nous demandons à ce que les instances administratives privilégient la prévention des risques et l'accompagnement en cas de problème, dans un rapport d'échanges constructif.

Sur le terrain, on observe de vrais progrès lorsque les paysan-ne-s bénéficient d'un accompagnement technique adapté. Aujourd'hui, de nombreuses structures et associations proposent un tel accompagnement et obtiennent des résultats convaincants. Elles développent des outils spécifiques et facilitent l'appropriation des guides de bonnes pratiques. Cependant, trop de départements sont encore dépourvus de telles structures de formation et d'accompagnement technique.

Nous demandons :

- Un soutien financier à l'accompagnement technique des productions fermières, ce qui implique de réorienter une partie des financements aujourd'hui uniquement alloués aux filières vers les productions fermières, par définition « hors filière » (sauf cas particulier des poulets fermiers).
- Un soutien à l'investissement, en particulier aux initiatives collectives de transformation et de commercialisation.
- Un soutien aux débouchés via un accès prioritaire des producteurs aux emplacements des marchés de plein vent : ils représentent aujourd'hui moins de 16 % des vendeurs de denrées alimentaires !